



## **AFRIQUE/NIGERIA - Prise de position du Cardinal Archevêque d'Abuja : « Il n'est possible d'accorder l'amnistie aux membres de Boko Haram que s'ils se repentent et dédommagent leurs victimes »**

Abuja (Agence Fides) – « Continuer sur la voie de la répression pure et simple ne résout pas le problème de Boko Haram. Il ne fait au contraire qu'empirer les choses. Nous devons donc au moins prendre en considération la possibilité d'une autre manière d'agir. L'amnistie en faveur des membres de Boko Haram doit être envisagée comme une option permettant de faire cesser la violence. En toute guerre, à un certain moment, il faut commencer que les parties au conflit commencent à parler entre elles et je pense que ce moment est venu. Il vaut mieux parler que d'ouvrir le feu.

Toutefois, dans une récente intervention (voir Fides 06/04/2013), j'ai également déclaré clairement qu'il n'est possible pas de parler d'amnistie sans qu'en premier lieu ceux qui sont susceptibles d'en bénéficier ne reconnaissent le mal qu'ils ont fait et sans qu'ils s'en repentent. Ils doivent par ailleurs être prêts à réparer d'une certaine manière le mal qu'ils ont fait, en dédommageant les victimes. En l'absence de ces deux conditions, il n'est pas possible d'offrir une amnistie ». Au travers de cette déclaration à l'Agence Fides, S.Em. le Cardinal John Olorunfemi Onaiyekan, Archevêque d'Abuja, entend réaffirmer sa position en ce qui concerne la possibilité d'accorder une amnistie aux membres de la secte Boko Haram. (L.M.) (Agence Fides 17/04/2013)